

Nuisances aériennes : réunion publique ce jeudi

La Roquette-sur-Siagne Atterrissages par la mer, décisions ministérielles, bilan du Festival... L'ADNA 06 dresse un état des lieux, avant le rush estival.

Point d'étape, avant le rush estival. Après avoir suivi le mouvement européen et manifesté, le 13 mai dernier, devant l'aéroport de Cannes-Mandelieu, l'ADNA 06 poursuit sa lutte contre les nuisances aériennes. L'association donne ainsi rendez-vous à ses adhérents – et aux autres – ce jeudi, dès 18 heures, à l'Espace culturel et sportif du Val de Siagne (ECSVS) de La Roquette.

À l'ordre du jour : un bilan de l'activité, notamment des jets, durant le Festival de Cannes, l'un des pics annuels de fréquentation. Et durant lequel « tous les indicateurs étaient au rouge », assure Albert Dauphin, secrétaire général de l'ADNA 06.

Les atterrissages par la mer, une « piste d'espoir »

Mais aussi – et surtout – un point sur l'étude, diligentée par Jérôme Viaud, président de l'agglo Pays de Grasse et Michèle Tabarot, dé-



Après la manifestation du 13 mai à l'aéroport de Cannes-Mandelieu, l'ADNA 06 organise une réunion publique, ce jeudi, à l'ECSVS de la Roquette.

(Photo-archives D. M.)

putée de la neuvième circonscription. Réponse aux vols d'essai d'une trajectoire nord-ouest – notamment souhaitée par l'ADNA – contre laquelle les deux élus s'étaient élevés.

Les résultats, révélés en février dernier, ont, tout de même, mis en lumière « des pistes d'espoir » pour la limitation des nuisances aériennes.

En premier lieu : l'augmentation des atterrissages par la mer. Étude dont les dirigeants de l'ADNA attendent qu'elle soit présentée aux autorités compétentes.

« On a l'impression, aussi, d'avoir un ministre des transports [Clément Beaune] plus incisif sur la problématique des nuisances, avec les récents décrets et arrêtés, qui donnent plus de pouvoir aux préfets pour lutter contre les nuisances », souligne Albert Dauphin.

Autant de thématiques qui seront, donc, abordées ce jeudi soir à La Roquette.